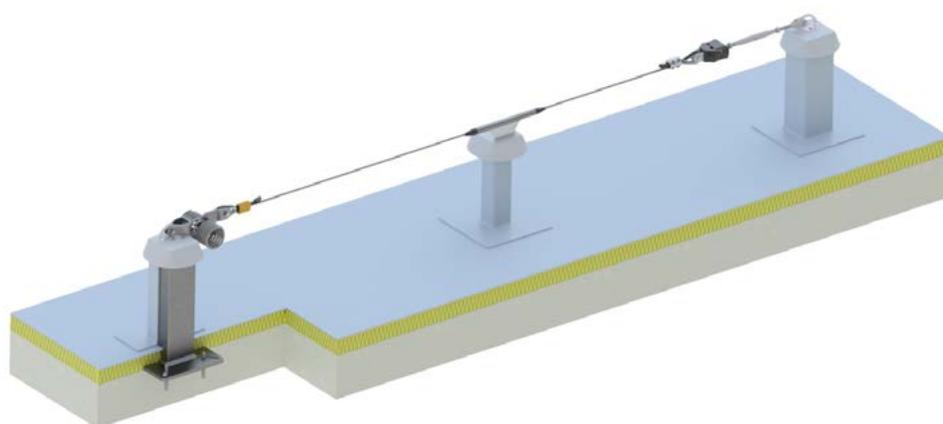


1

Ligne de vie à CHARIOT sur Potelet Standard



UNE GAMME COMPLETE EXCLUSIVEMENT
RESERVEE AUX DISTRIBUTEURS

www.gm-distribution.fr



Concepteur et fabricant de dispositifs de sécurité contre les chutes de hauteur depuis l'année 2000, notre politique commerciale marque une différence.

Objectif: Offrir des solutions techniques rapides et efficaces adaptées aux besoins de nos clients.



EXPERIENCE

Un service commercial efficace pour trouver des solutions à vos problématiques de sécurité en hauteur.

REACTIVITE

Une équipe dynamique et un partenaire logistique de confiance pour répondre à vos demandes le plus rapidement possible.

EVALUATION

Les ingénieurs de notre bureau d'étude solutionnent tout type de problématique.

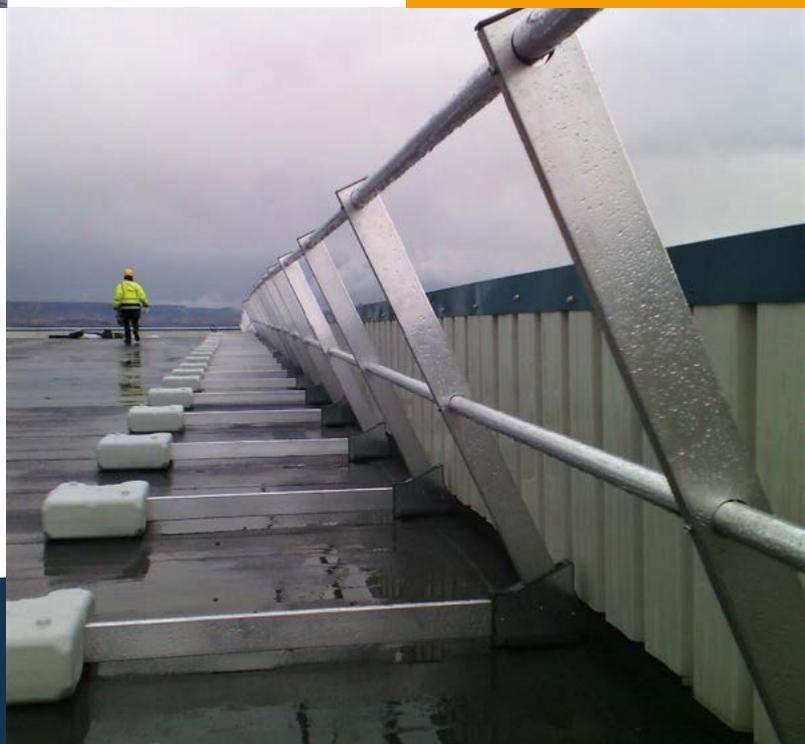
Toujours à l'écoute de nos clients et aux besoins du marché, notre service R&D développe constamment de nouveaux produits..

EFFICACITE

Une large gamme de produits, efficace et conforme aux normes en vigueur, conçus pour une installation simple et efficiente.

FORMATION

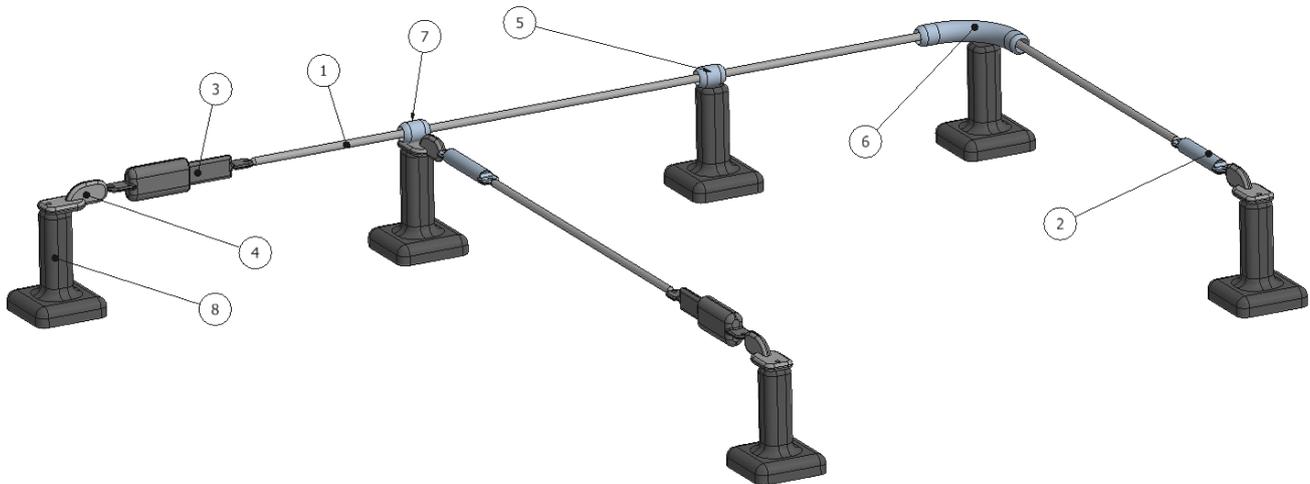
L'équipe GM dispense à chacun de ses partenaires distributeurs une formation complète sur la gamme de produits, les solutions recommandées, ainsi que les caractéristiques de montage à prendre en compte.



Siège social +33 (0) 478 562 273
Agence Espagne +34 935 992 239
www.gm-distribution.fr
contact@gm-distribution.fr

PRÉSENTATION

PRINCIPE GENERAL



N°	DESCRIPTION
1	Câble d'assurage
3	Tendeur pré-régleur
3	Absorbeur d'énergie
4	Pièce d'extrémité

N°	DESCRIPTION
5	Pièce intermédiaire
6	Pièce d'angle
7	Pièce intermédiaire sur départ en T
8	Interface

DESCRIPTION DU PRODUIT

L'étude, la fabrication et l'installation des dispositifs d'ancrage horizontaux type ligne de vie sont régis par la norme EN795 : 2012 Type C. Ces équipements permettent la sécurisation de **4 intervenants simultanément** contre les chutes de hauteur dans le travail.

Les Lignes de Vie GM ont été conçues pour être facilement mise en œuvre sur la majorité des structures d'accueil existantes. Les éléments constitutifs principaux sont :

- La ligne de vie par elle-même : câble, accastillage, absorbeur et accessoires d'extrémité
- Les pièces d'extrémité et intermédiaires

Cet ensemble formant la ligne de vie se caractérise par 2 spécificités majeures

1. Le mode de fixation

- directement sur la structure d'accueil (par ex. en façade à l'aide de scellement chimique)
- indirectement sur la structure d'accueil au moyen d'interface permettant une bonne adaptation à l'environnement en termes de disposition et de reprise d'effort.

2. Le mode de circulation

- Par une opération manuelle sur la pièce intermédiaire standard, sans avoir à se décrocher
- A distance sans se décrocher grâce à la combinaison chariot/pièce intermédiaire passante

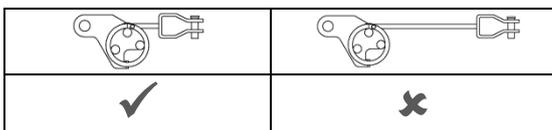
Tous les éléments propres à la ligne de vie et tout autre élément destiné à être installé à l'extérieur sont en acier Inoxydable ou ont reçu un traitement anticorrosion au moins équivalent à la galvanisation à chaud.

Pour tout montage ou utilisation des dispositifs de ligne de vie GM il est impératif de suivre scrupuleusement les instructions de ce manuel et des notices de montage.

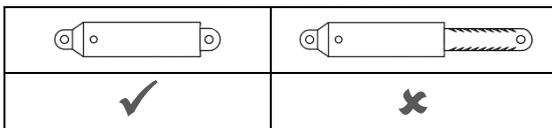
GÉNÉRALITÉS RÉGLEMENTAIRES

1. **Fabricant :** GM
Adresse : ZAC du Baconnet
298, Allée des Chênes
69700 MONTAGNY
2. Ce dispositif peut supporter jusqu'à **4 utilisateurs simultanément**.
3. Ce dispositif ne doit être utilisé que par des personnes formées et compétentes pour l'utiliser en toute sécurité. Les utilisateurs devront être formés et habilités aux travaux en hauteur, selon les obligations du Code du Travail des Art. L.231-3-1; Art. R.233-43 et Art. R.233-44, et être en possession d'un certificat médical d'aptitude aux travaux en hauteur délivré par la médecine du travail.
4. Un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail.
5. Toute modification de ce dispositif ou toute adjonction à ce dispositif ne peut se faire sans l'accord préalable écrit de GM GROUP et toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires de GM GROUP.
6. Ce dispositif est une protection contre les chutes et ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites, ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu. Plus particulièrement, il ne doit pas être utilisé pour des opérations de secours ou de travail sur cordes. Il ne doit également surtout pas être utilisé comme élément d'un équipement de levage.
7. L'utilisateur doit effectuer une vérification de ce dispositif avant son utilisation, afin de s'assurer qu'il soit utilisable et fonctionne correctement.
8. Il est nécessaire de vérifier avant utilisation que le dispositif n'a pas été utilisé pour arrêter une chute en contrôlant la tension du câble, l'état non déclenché de l'absorbeur, l'absence de déformation des pièces d'extrémité et intermédiaire.

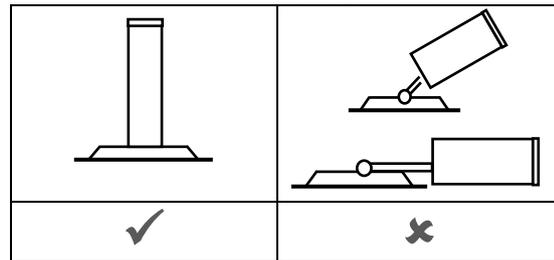
Abosorbeur LV0792



Absorbeur LV0106



Potelet Absorbeur



9. Ce dispositif ne doit pas être utilisé et doit être immédiatement signalé :

- 1) si sa sécurité est mise en doute ; ou
- 2) si il a été utilisé pour arrêter une chute

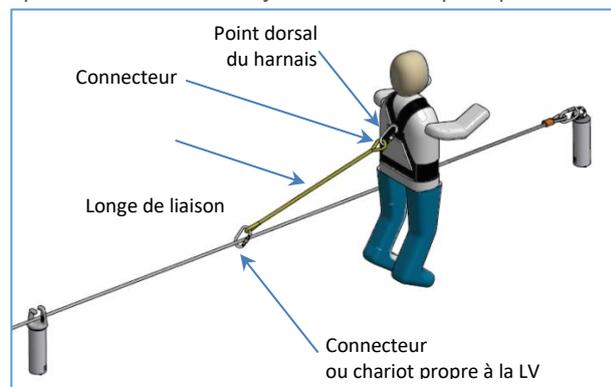
et il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation suite au remplacement des pièces nécessaires.

10. Ce dispositif peut être utilisé directement en façade - **k Ligne de vie passage chariot / manuel** - ou sur potelet standard galvanisé - **k O**

11. Ce dispositif doit être utilisé avec les équipements de protection individuelle conformes aux normes en vigueur. Les éléments de liaison autorisés pour se connecter à la ligne de vie sont les longes (EN354/EN355) et elles doivent être utilisées exclusivement en tension. De plus, l'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter à 6kN maxi les forces dynamiques exercées sur lui-même lors de l'arrêt d'une chute.

12. Le harnais d'antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il est permis d'utiliser avec ce dispositif.

13. L'utilisateur doit relier l'élément de liaison choisi (par exemple une longe) à la ligne de vie par l'intermédiaire d'un connecteur (conforme à la norme EN362), ou du chariot propre au dispositif installé. L'élément de liaison doit ensuite être relié à un harnais d'antichute au niveau du point dorsal ou sternal du harnais. Le harnais doit être correctement ajusté et ne doit pas être utilisé si cet ajustement n'est pas optimal.



14. L'utilisation de la ligne de vie en association avec un antichute à rappel automatique (EN360) ou avec un antichute sur support d'assurage flexible (EN353-2) fait l'objet de conditions spécifiques quant aux marques et type d'équipements autorisés.

La liste des EPI se trouve en annexe de ce présent document : **ELEMENTS DE LIAISON AUTORISE**

En effet, lorsque la ligne de vie est combinée à ces dispositifs (EN360 et EN353-2), pendant une chute, l'utilisateur peut subir un ou plusieurs "rebonds" dus à l'élasticité et à la déformation des matériaux constituant la ligne de vie. Lors de ces rebonds, les dispositifs EN360 et EN353-2 peuvent se débloquent sur un temps et la flèche globale de la ligne de vie peut s'en trouver modifiée. Il y a donc un risque à prendre en compte.

15. Pour les passages des renvois d'angle au niveau desquels les connecteurs ne peuvent circuler sans être déconnectés de la ligne de vie, l'utilisateur doit impérativement se placer dans une position en sécurité sans aucun risque de chute avant de se déconnecter puis de se reconnecter de la ligne de vie. De préférence, l'utilisateur sera muni d'une longe double avec 2 connecteurs afin qu'au moins un de ces connecteurs soit en permanence connecté à la ligne de vie lors du passage des renvois d'angle.

16. Toutes les pièces du dispositif possèdent un marquage indiquant :

- le nom du fabricant GM
- le numéro de lot de production et/ou le numéro de série
- le nom du dispositif
- la norme à laquelle le dispositif est conforme.

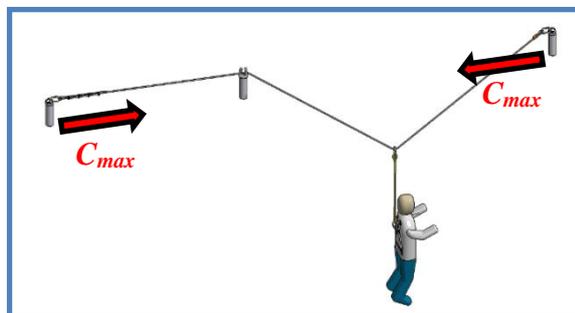
17. Il est nécessaire de vérifier avant utilisation du dispositif, sur la plaquette d'identification ou sur la plaquette de maintenance, la date d'installation ou de dernière maintenance. Si cette date remonte à plus d'un an, il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation.

18. L'angle maximal entre la ligne de vie et l'horizontal ne doit pas dépasser 15° (équivalent à une pente de 27%).

19. Il est strictement interdit d'utiliser la ligne de vie si la fonction de sécurité de l'un des articles associés est affectée par la fonction de sécurité d'un autre article ou interfère avec celle-ci.

20. Il est strictement interdit de supprimer ou de remplacer un ou plusieurs composants du dispositif fourni.

21. En cas de chute, et pour une tension initiale de 0,80kN, la charge maximale C_{max} susceptible d'être transmise par la ligne de vie à la structure est de 13.06kN (chute libre simultanée de 2 utilisateurs d'une hauteur 1,5m). Cette charge maximale est transmise au niveau des potelets d'extrémité. La flèche maximale est alors de 2.83 m



Attention cette charge est obtenue dans une condition d'essai critique pour une portée de test et une longueur de ligne donnée. GM fourni une note de calcul conforme à la EN795 et certifiée par l'APAVE donnant les efforts et la flèche max applicable sur la configuration installée

22. Il est essentiel de vérifier que le tirant d'air disponible (c'est-à-dire la hauteur disponible sous le niveau de circulation, point de départ d'une chute, et l'obstacle le plus proche) soit égal ou supérieur au tirant d'air requis. Le tirant d'air requis peut-être calculé de la façon suivante dans le cas le plus défavorable d'une chute de facteur 2:

tirant d'air requis = tirant d'air minimal de la ligne de vie (voir tableau ci-après)

+ **tirant d'air minimal de la longe utilisée pour se connecter à la ligne de vie** (i.e. longueur de la longe + longueur de déploiement de l'absorbeur le cas échéant)

+ **une majoration forfaitaire de 2,50 m qui englobe la taille de l'utilisateur** (point d'accrochage dorsal à 1,50 m des pieds avant chute plus une hauteur de 1 m qui couvre l'allongement du harnais) **et un espace libre sous les pieds en fin de chute.**

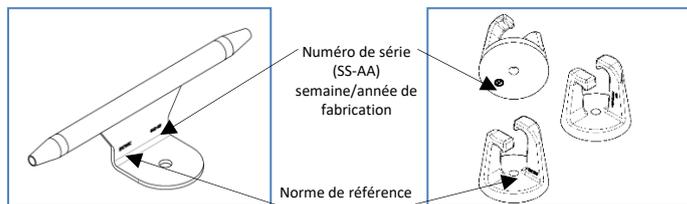
Exemple de calcul pour 1 utilisateur, sur une ligne de vie de portée max 15m, avec une longe de 2m avec absorbeur (élongation 1,20m) :

$$\text{tirant d'air requis} = 1,94\text{m} + 2\text{m} + 1,20\text{m} + 2,50\text{m} = 7,64\text{m}$$

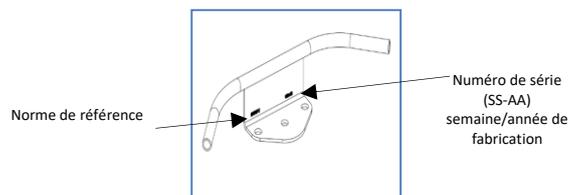
Tirant d'air mini de la ligne de vie				
Nb Util.	1 Pers.	2 Pers.	3 Pers.	4 Pers.
+ Gde Portée				
3m	0.58m	0.76m	0.84m	0.91m
5m	0.83m	1.09m	1.19m	1.28m
7m	1.06m	1.41m	1.53m	1.63m
9m	1.29m	1.73m	1.86m	1.97m
11m	1.51m	2.04m	2.18m	2.31m
13m	1.73m	2.34m	2.5m	2.64m
15m	1.94m	2.65m	2.82m	2.97m

23. Les plaquettes d'ancrage, les platines de renvoi d'angle et les pièces intermédiaires présentent un marquage laser ou en surépaisseur indiquant la norme de référence EN795C et leur numéro de série.

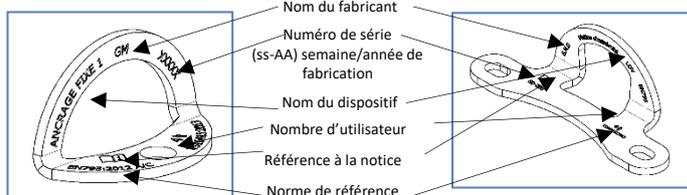
Pièce Intermédiaire



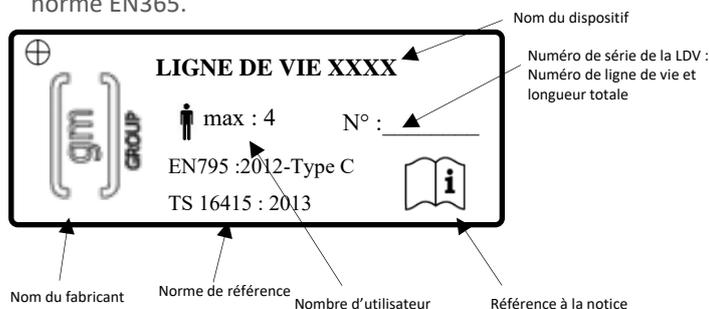
Renvoi d'angle



Plaquette d'ancrage



24. Une plaquette de marquage est accrochée sur le câble au niveau d'une des extrémités par un plomb et reprend le marquage obligatoire conformément à la norme EN365.



GARANTIE :

Le dispositif est garanti 10 ans contre les vices de fabrication à condition qu'une inspection annuelle du dispositif soit réalisée.

REVENDEURS :

Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que ce manuel d'instructions soit fourni dans sa totalité, rédigé dans la langue du pays d'utilisation du dispositif.

INSTRUCTION POUR LA MAINTENANCE ANNUELLE :

1. Une maintenance annuelle du dispositif est préconisée par GM afin d'assurer l'efficacité et à la résistance de l'équipement dont dépend la sécurité de l'utilisateur.

2. La maintenance annuelle ne doit être effectuée que par une personne mandatée par GM et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique de GM.

Conformément à la norme EN795, la date de réalisation de cette maintenance doit être indiquée sur la ligne de vie, ou, le cas échéant la date de la maintenance à venir :

- L'année d'installation donne la date de la 1^{ère} maintenance, 1 an après la mise en service.

- Après la 1^{ère} maintenance, la Sté GM appose une plaquette de maintenance renseignée des dates d'intervention et de prochaine maintenance

3. Le marquage des produits doit rester lisible après installation notamment en vue des opérations de maintenances. La lisibilité des marquages des produits doit être contrôlée à l'occasion de ces opérations de maintenance.

4. Certains éléments de la ligne de vie peuvent sous certaines conditions demander des maintenances semestrielles. Ce besoin est identifié sur la fiche du produit concerné.

5. Voir l'Annexe n°6 – PROCEDURE D'EXAMEN PERIODIQUE

INSTRUCTION POUR LES REPARATIONS / ENTRETIEN :

1. Les réparations et/ou l'entretien ne doivent être effectués que par une personne compétente, mandatée par GM, et dans le respect strict des instructions de GM.

2. Dans le cas de dispositifs utilisés régulièrement (plus de dix fois par semaine) ou installés en milieux agressif (environnement vibratoire, corrosif sévère) ou poussiéreux une maintenance semestrielle doit être réalisée.

INSTRUCTION POUR L'INSTALLATION:

1. La ligne de vie **doit** être installée par des personnes ou organismes compétents.

2. L'installateur doit s'assurer par tests ou par calcul que la structure accueillant la ligne de vie peut supporter les charges maxi pouvant être transmises par la ligne de vie, notamment les valeurs d'efforts normatives de 15 kN.

3. L'installateur doit fournir à l'utilisateur de la ligne de vie la documentation relative à l'installation pour permettre une bonne utilisation et les futures opérations de maintenance. (voir Annexe n°5 - INFORMATIONS SUR L'INSTALLATION)

4. Il est essentiel pour la sécurité que le dispositif soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute.

5. Ce dispositif doit être implanté de manière à limiter au maximum les effets de pendule en cas de chute.

6. Il est indispensable de vérifier au moment de l'installation de la ligne de vie qu'en cas d'arrêt d'une chute, la flèche induite dans le câble ne va pas l'amener en contact avec des arêtes vives ou tout autre élément qui pourrait l'endommager.

7. La plus grande longueur de câble pouvant être porté par un seul utilisateur (25kg) est de 100m



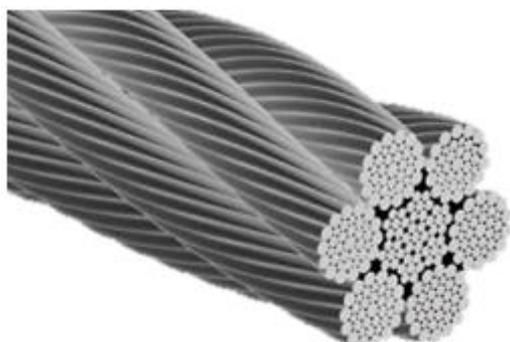
CABLE ET ACCASTILLAGE

LIGNE DE VIE À CHARIOT

SUR POTELET STANDARD



CABLE MANCHONNÉ EN USINE



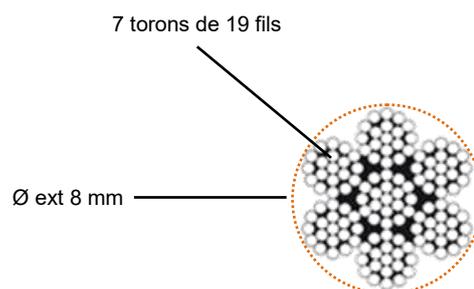
Fonction : Tendu entre les deux ancres structurales d'extrémité, le câble est l'élément principal de la ligne de vie. Il assure la sécurité directe de l'utilisateur.

Montage : Lors de la mise en œuvre du câble, la tension est assurée et contrôlée à l'aide d'un tendeur pré-régleur.

Référence : STD0381

Matière : Acier Inox 316

Poids : 230 g/m



Assemblage : Le câble peut être fixé sur toutes les ancres structurales des lignes de vie GM. Sa tension est assurée par le tendeur pré-régleur.



ACCESSOIRES POUR CÂBLE

Désignation : Bloc serre câble

Référence : LV0394

Matière : Acier Inox



Désignation : Cosse cœur

Référence : LV0074

Matière : Acier Inox



Désignation : Plomb

Référence : LV0454

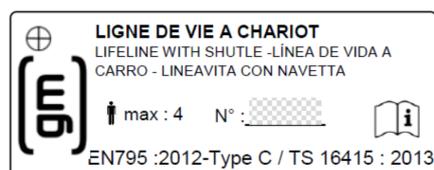
Matière : Polymère



Désignation : Carte d'identification

Référence : DIV0273

Matière : Polymère



Désignation : Embout de câble

Référence : LV0058

Matière : Polymère



BLOC SERRE CÂBLE



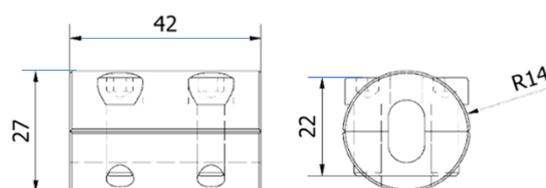
Fonction : Le bloc serre câble permet réaliser la terminaison de ligne de vie en bridant l'extrémité du câble après la formation d'une boucle.

Montage : Le bloc est assemblé à l'aide de 4 vis de serrages M6 x 16

Référence : LV0394

Matière : Acier Inox 316

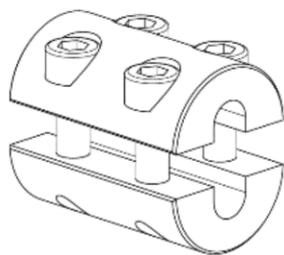
Poids : 162 g



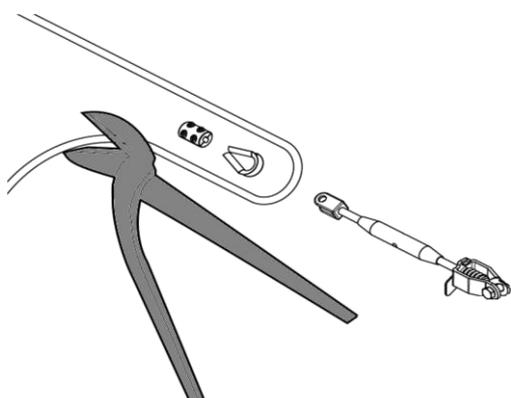
Assemblage : Le bloc serre câble est associé à une cosse cœur, ce qui permet d'obtenir une boucle rigide et éviter les frottements sur le câble.



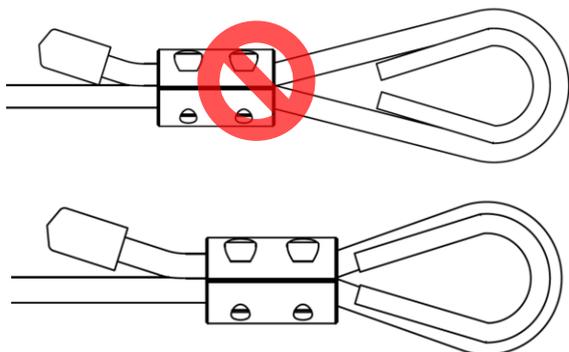
Notice de montage



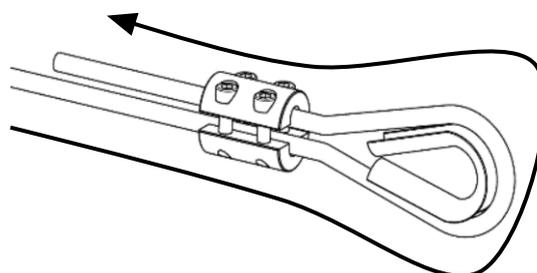
- 1**
Dévisser les vis du serre-câble au maximum.



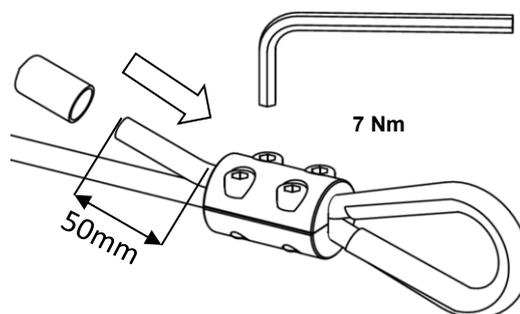
- 3**
Mettre en tension manuellement le câble pour l'amener au bout du tendeur.



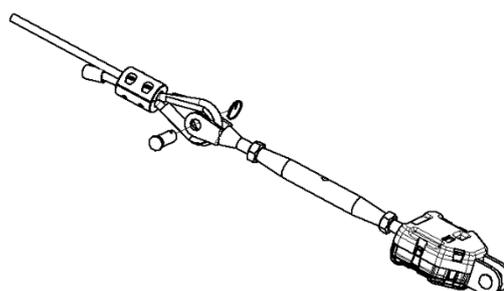
- 5**
La cosse cœur doit être serrée dans la boucle du câble.



- 2**
Réaliser une boucle avec le câble autour de la cosse cœur en passant par le serre-câble.



- 4**
Visser progressivement les 4 vis du serre-câble avec un couple de 7 Nm.



- 6**
Fixer la boucle réalisée au tendeur avec l'axe de la chape et replacer la goupille de sécurité. Lorsque le câble est fixé, la goupille ne doit pas être bloquée.

TENDEUR PRÉ-RÉGLEUR



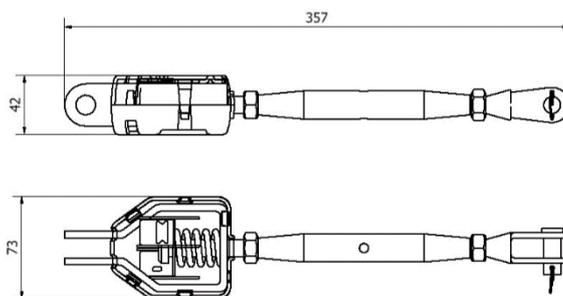
Fonction : Le tendeur pré-régleur permet de régler la tension du câble à la bonne valeur afin de garantir le bon fonctionnement du dispositif.

Montage : Le tendeur se compose également d'un ressort et d'un indicateur visuel, permettant de vérifier la bonne tension du câble.

Référence : LV0656

Matière : Acier Inox

Poids : 878 g

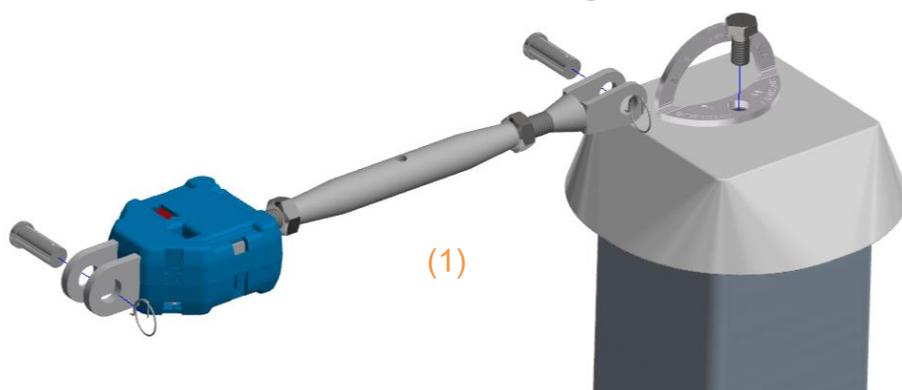


Assemblage : Le tendeur vient se placer à une extrémité de la ligne de vie et est raccordé à l'ancre structurelle d'extrémité de la ligne de vie.



LV0656

Notice de montage



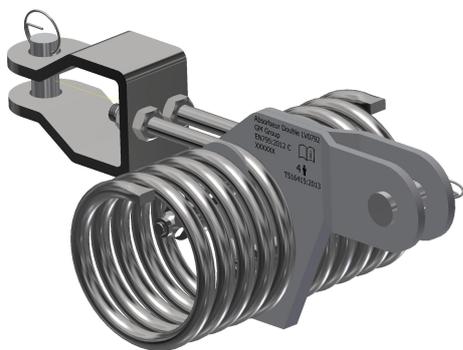
Serrage : Le serrage du tendeur s'effectue grâce à l'axe central (1). Lorsque la tension requise est atteinte, l'indicateur visuel passe au vert :



Indicateur visuel de tension

LV0792

ABSORBEUR D'ÉNERGIE



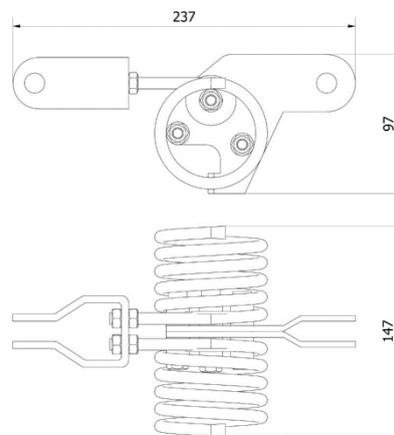
Fonction : Ce dispositif permet de limiter les efforts sur la ligne en cas de chutes de l'utilisateur.

Montage : Deux Axes $\varnothing 12$ avec leurs goupilles

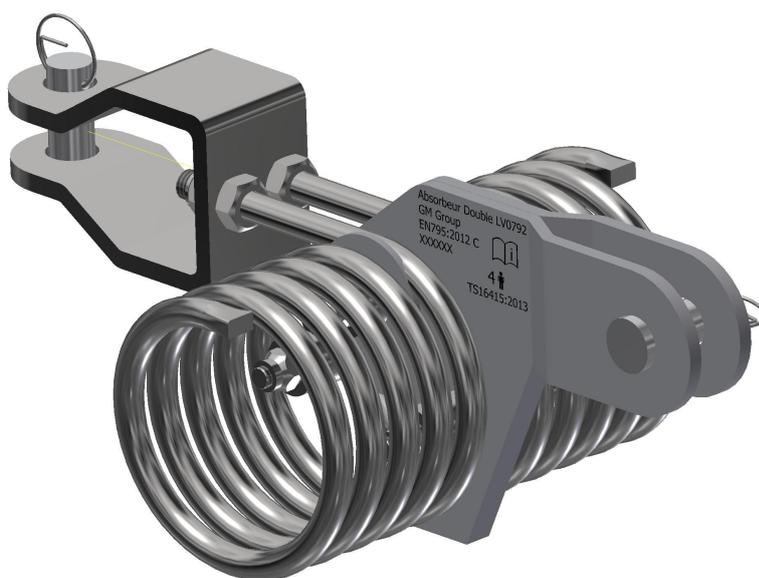
Référence : (Axe et Goupille Inclus)
LV0792

Matière : Acier Inox 304

Poids : 1800 g



Assemblage : L'absorbeur d'énergie est relié au câble ainsi qu'à l'ancre structurelle d'extrémité par deux axes et goupilles



CHARIOT POUR LIGNE DE VIE SOUS FACE

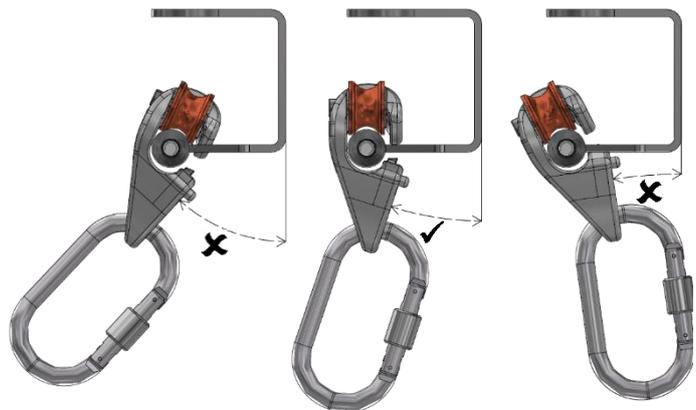


Fonction : Le Chariot sous face permet à l'utilisateur de s'assurer sur la ligne de vie et de se déplacer librement sans avoir à se détacher grâce aux pièces intermédiaires adaptées.

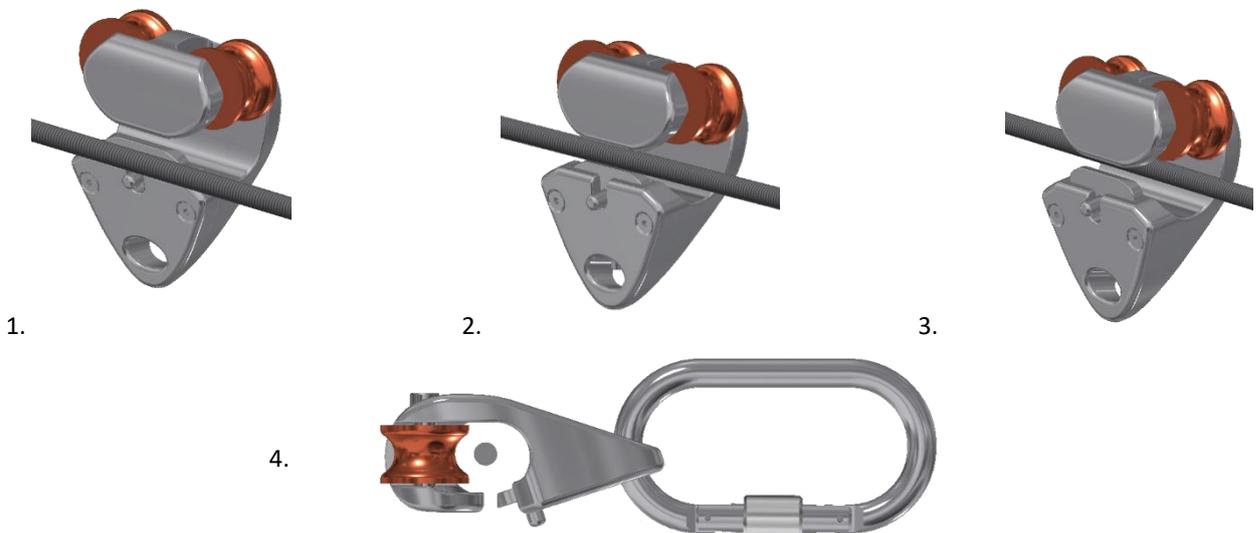
Maintenance : Ce dispositif fait partie des éléments à maintenance semestrielle en cas d'utilisation régulière (>10 utilisations/semaine)

Utilisation :

- Ce chariot ne convient pas aux travaux en suspension
- Le passage se réalise en positionnant le coulisseau à la verticale de la pièce intermédiaire ou de la pièce d'angle



- Référence :** LV0808
Matière : Acier INOX
 Z15CN16.02
Poids : 750 g
Traitement :
- Trempe : revenu martensitique
 - Finition : Grenailage





PIECES DE LIGNE DE VIE

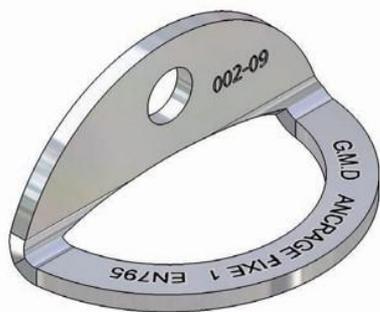
LIGNE DE VIE À CHARIOT

SUR POTELET STANDARD



PLAQUETTE D'EXTREMITE SIMPLE OU DOUBLE

Simple

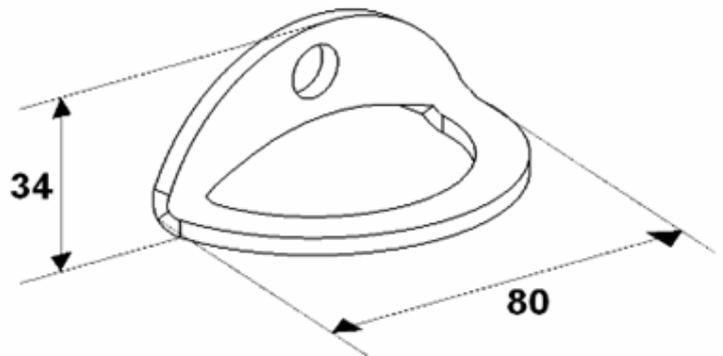


Fonction : Cette pièce d'extrémité permet de raccorder la ligne de vie aux potelets d'extrémité.

Montage : Fixée sur les potelets d'extrémité par 1 vis M12.



Double



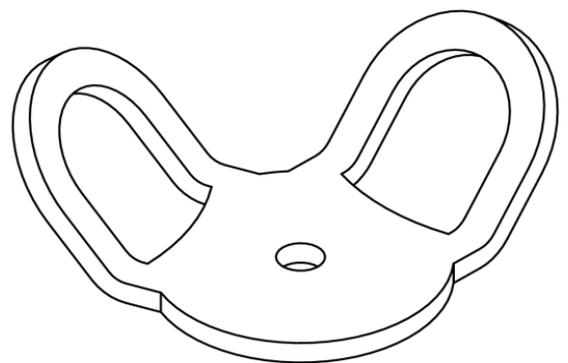
Référence :

- Simple PA033
- Double LV0215

Matière : Acier Inox

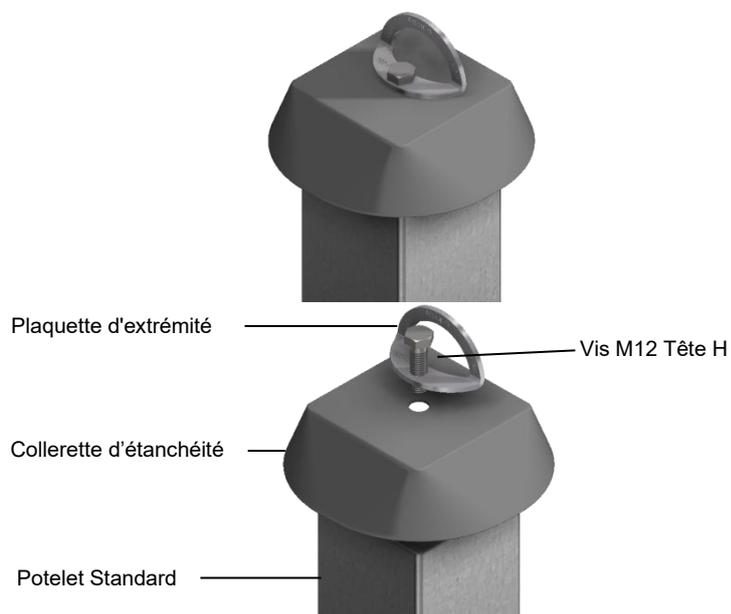
Poids :

- Simple : 81g
- Double : 303 g

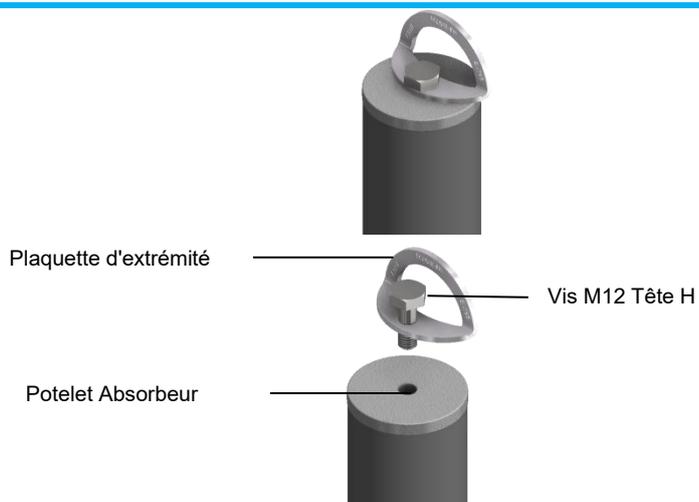


Assemblage : La plaquette d'extrémité est montée uniquement sur les extrémités de ligne de vie sur potelet.

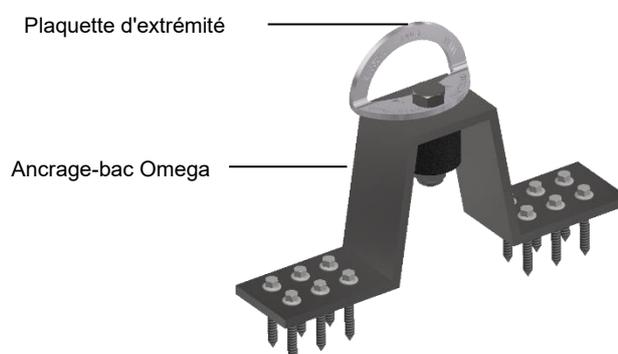
**Sur potelet
standard galvanisé**



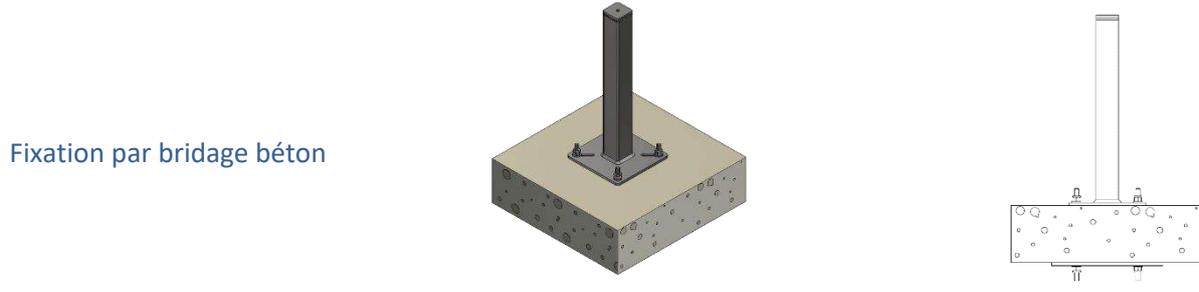
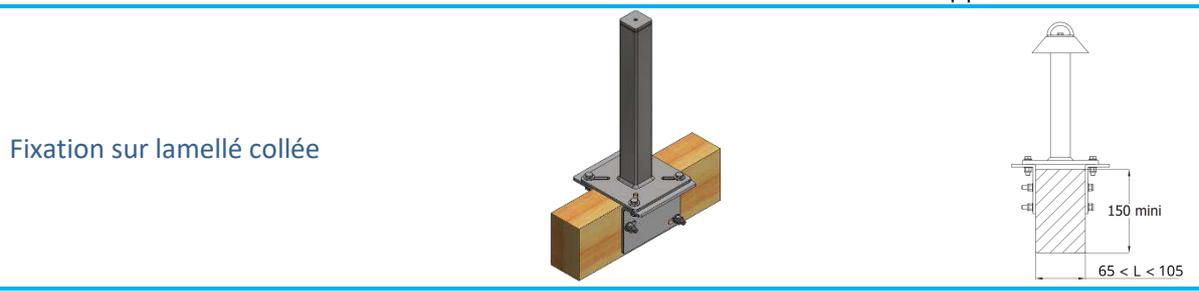
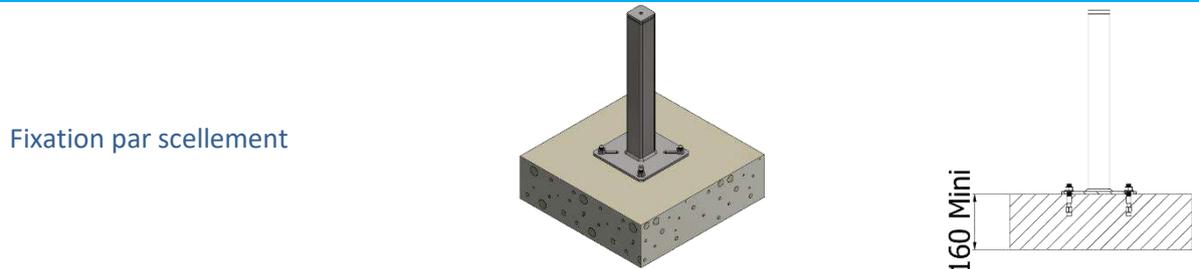
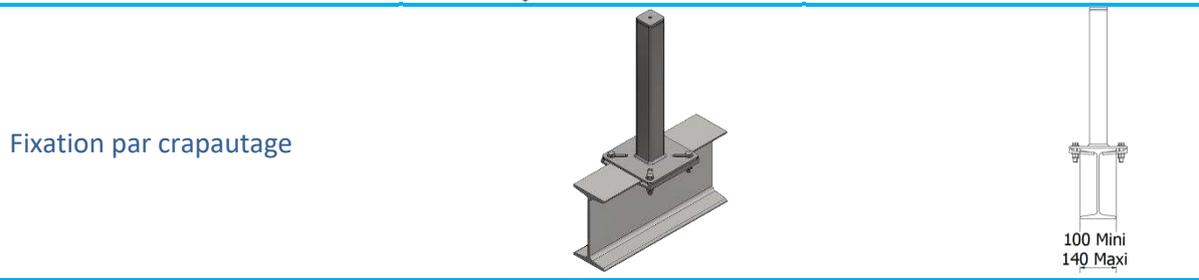
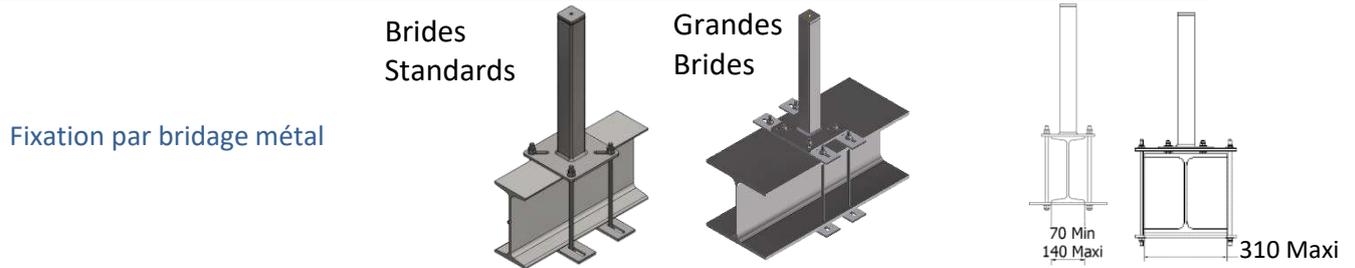
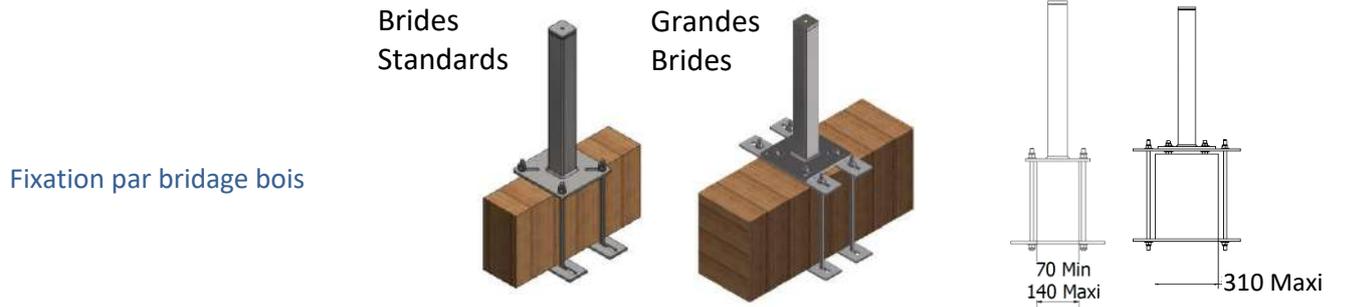
Sur potelet



Sur



Types de montages : Le potelet standard est fixé par différents procédés.



PIECE INTERMEDIAIRE POUR PASSAGE À CHARIOT



Fonction : Placée entre l'absorbeur d'énergie et le tendeur pré-régleur, cette pièce permet le guidage linéaire du câble de la ligne de vie, tout en permettant son passage à distance grâce à son chariot *Fig.1*.



Figure. 1

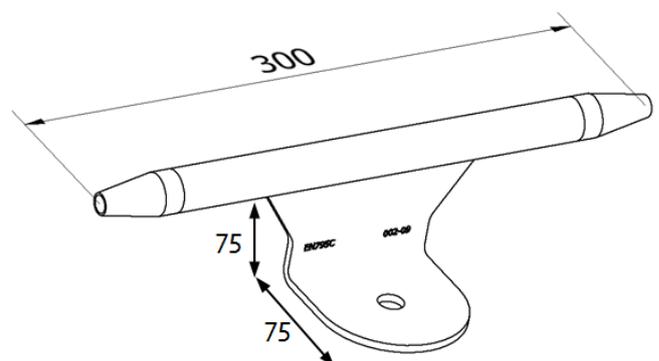
Montage : La pièce intermédiaire est fixée sur ancre structurelle intermédiaire ou sur tout support d'accueil à l'aide de boulonnerie ou scellement M12.

Référence : LV0116

Matière : Inox 304

Poids : 435 g

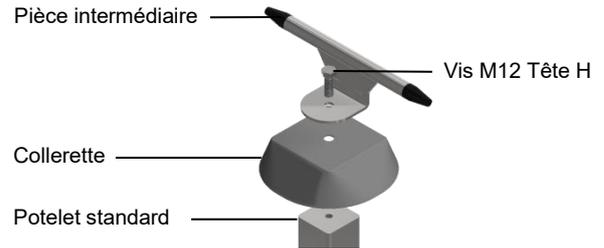
Traitement : La pièce subie un électro-polissage



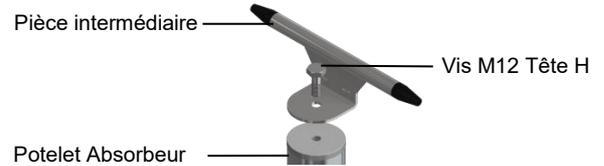
LV0116

Assemblage : La pièce intermédiaire est boulonnée sur des supports de type potelet, platine, ou plaque de bridage.

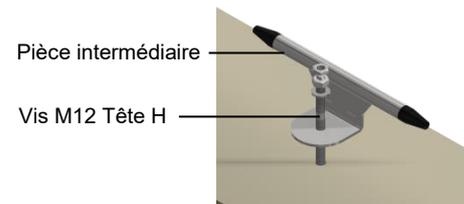
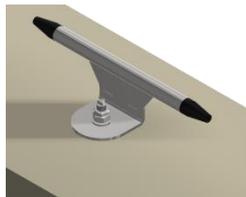
Sur potelet standard



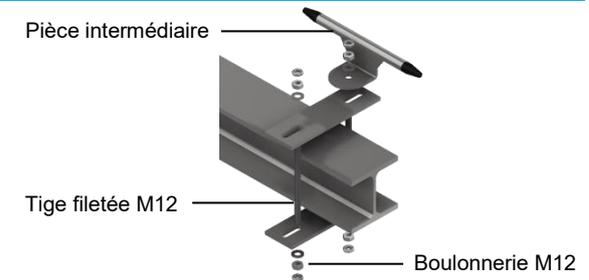
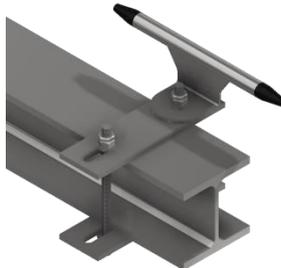
Sur potelet Absorbeur



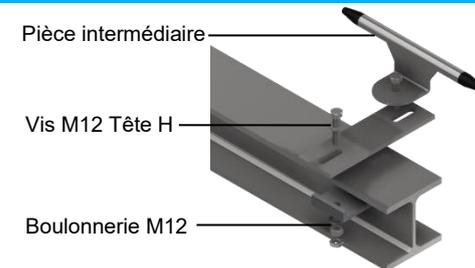
En façade



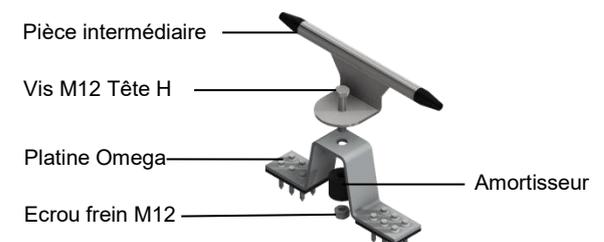
Par bridage



Par crapautage



Sur platine Omega



RENOI D'ANGLE



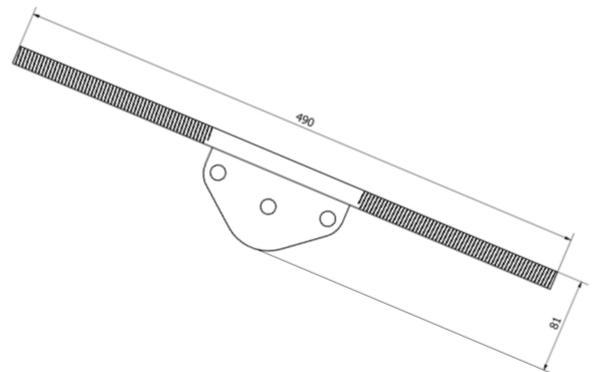
Fonction : Le renvoi d'angle à chariot permet au câble de suivre l'implantation de la ligne de vie. La flexibilité des extrémités de la pièce permet de donner l'angle souhaité au câble sans jamais l'endommager.

Montage : Fixé sur le potelet d'angle avec 1 vis M12x40.

Référence : LV0148

Matière : Acier Inox 304

Poids : 570 g



Assemblage : Le renvoi d'angle est monté uniquement sur les potelets d'angle de type standard ou absorbeur. Ce renvoi d'angle est utilisé dans toutes les gammes de ligne de vie en passage chariot ou manuel.



Potelet standard



Potelet absorbeur



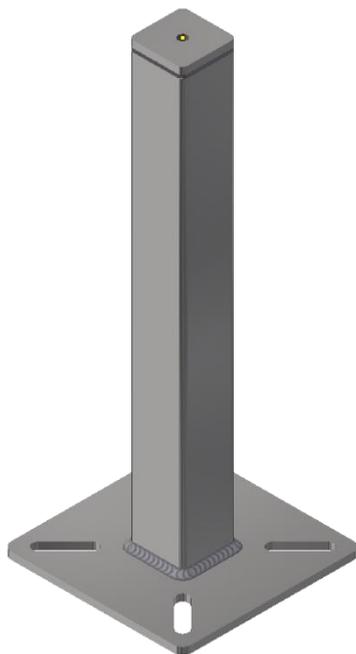
INTERFACE

LIGNE DE VIE À CHARIOT

SUR POTELET STANDARD



POTELET STANDARD HAUTEUR 500



Fonction : Les potelets servent d'interface entre le dispositif d'ancrage et la structure d'accueil. Ils sont conçus pour recevoir l'ensemble des pièces de la gamme des lignes de vie GM. Une seule et même section universelle est disponible : 60x60mm pour les pièces d'extrémité, d'angle et intermédiaires.

Montage : Le potelet est prévu pour être installé sur la majorité des structures d'accueil grâce à ces 4 trous oblongs pouvant recevoir 4 fixations M12.

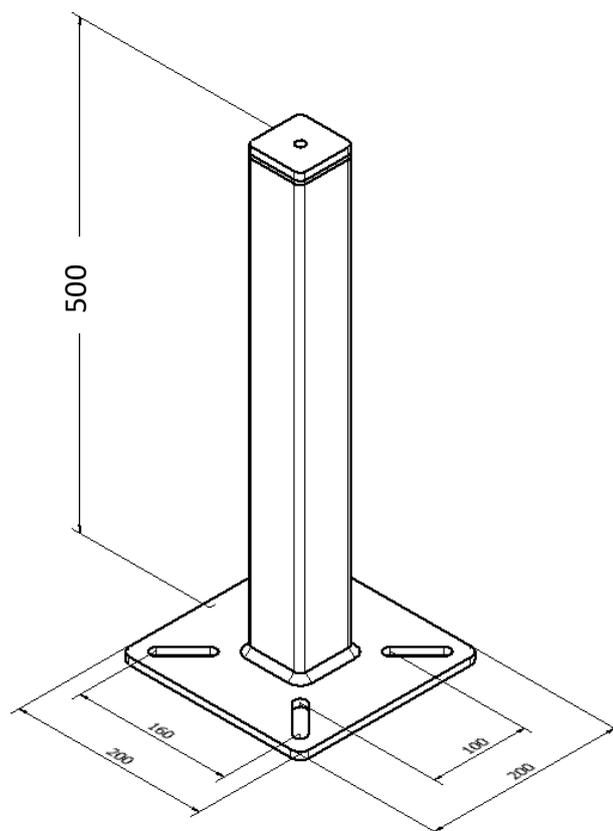
Référence : LV0969

Matière : Acier galvanisé
Version Inox non compatible

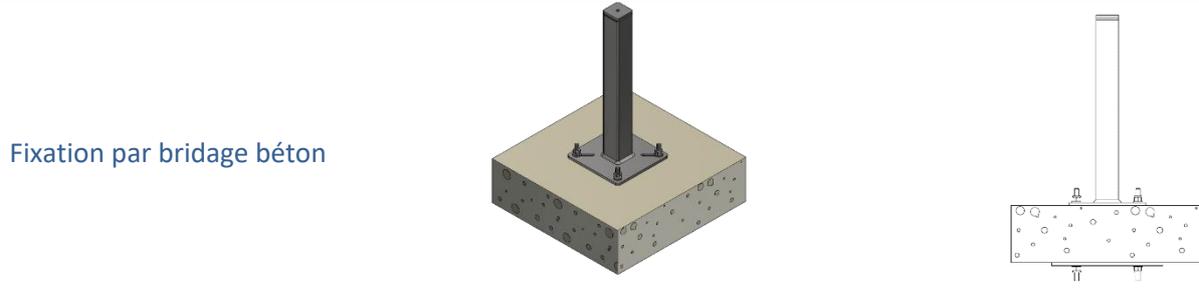
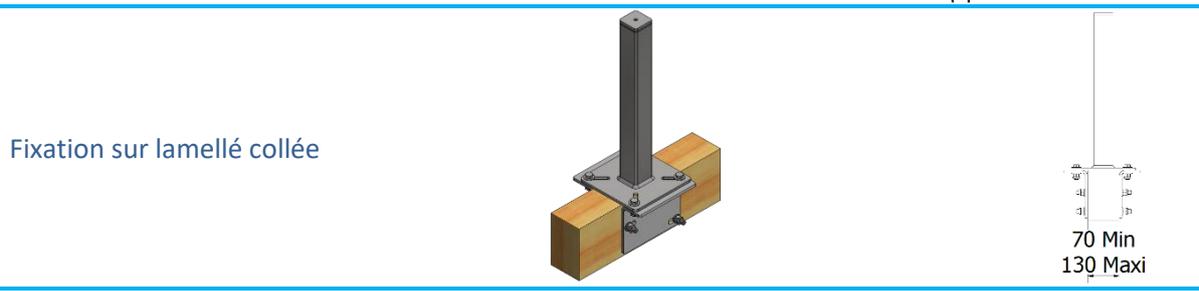
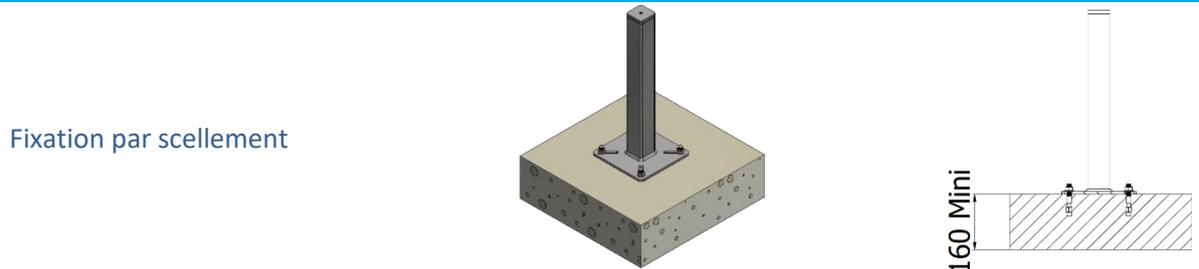
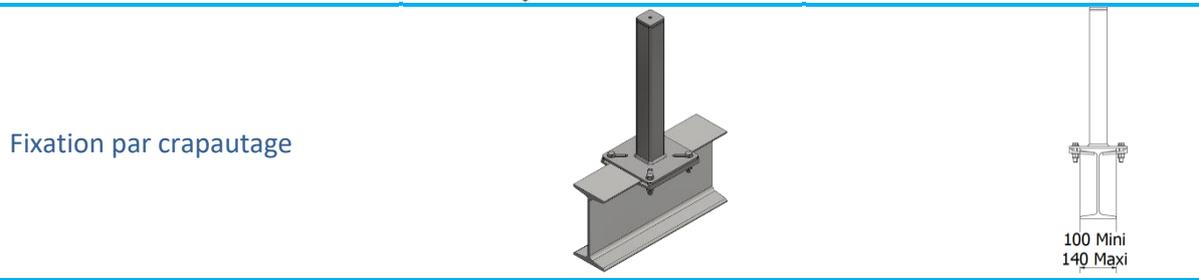
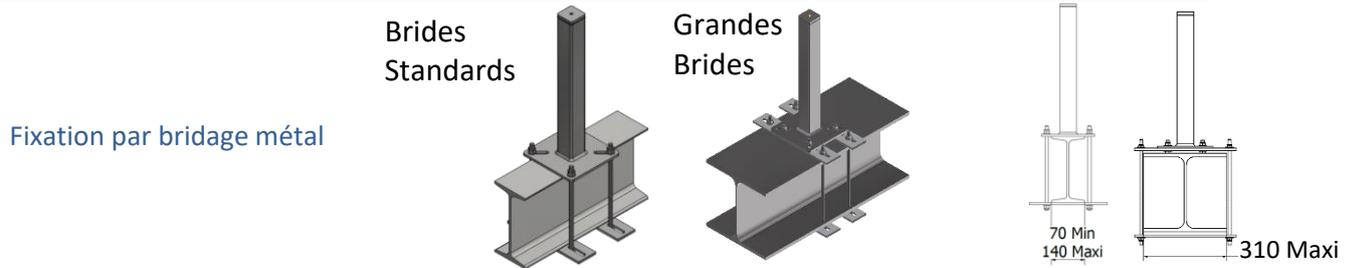
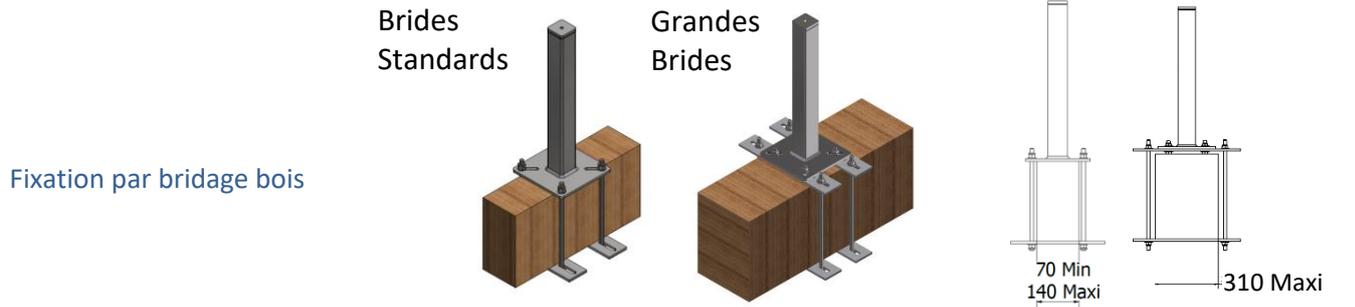
Poids : 6.9 Kg

Traitement : Dépôt de Zinc par galvanisation à chaud

Compatibilité Rehausse 100mm : ESF0937
Rehausse 150mm : ESF0938
→ pour pièces intermédiaires uniquement



Types de montages : Le potelet standard est fixé par différents procédés.



POTELET H600



Fonction : Le potelet de hauteur 600 sert d'interface entre le dispositif d'ancrage et la structure d'accueil dans le cas d'épaisseur d'étanchéité importante ou d'obstacle.

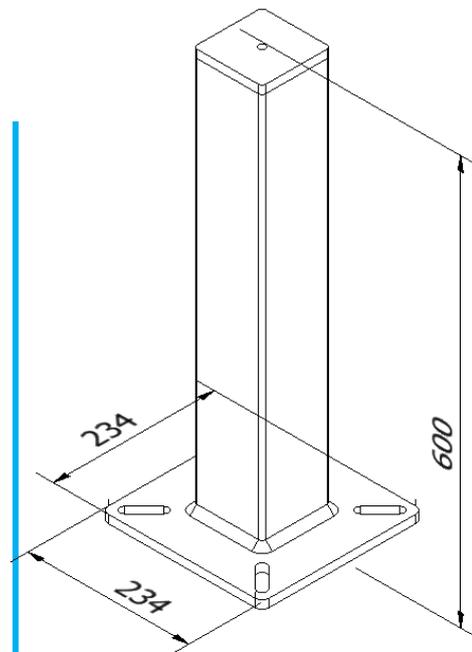
Deux sections sont disponibles selon les pièces de lignes de vie :

-100X100 pour les pièces d'extrémités et les angles

-60X60 pour les pièces intermédiaires

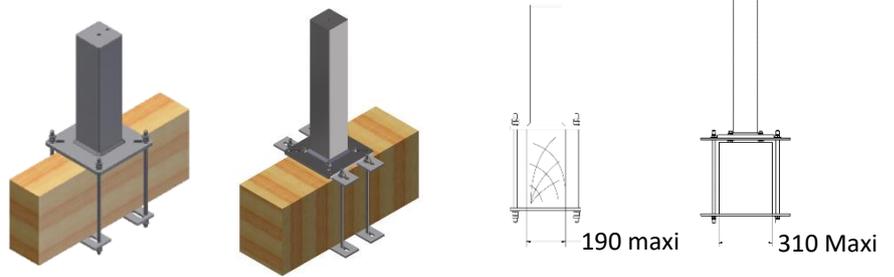
Montage : Le potelet d'extrémité est prévu pour être installé sur la majorité des structures d'accueil grâce à ces 4 trous oblongs pouvant recevoir 4 fixations M12.

Référence :	-LV0133 (100X100) -LV0143 (60X60)
Matière :	Acier galvanisé Version Inox Disponible sur demande
Poids :	13 000 g
Traitement :	Dépôt de Zinc par galvanisation à chaud
Compatibilité	ESF0940 : Réhausse 100mm ESF0939 : Réhausse 150mm

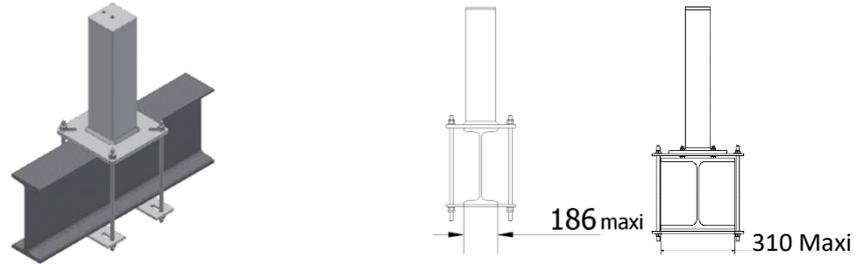


Types de montages : Le potelet d'extrémité standard est fixé par différents procédés.

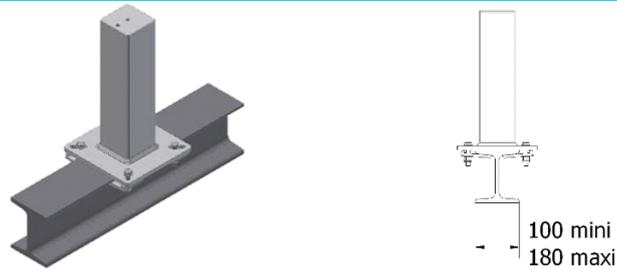
Fixation par bridage bois



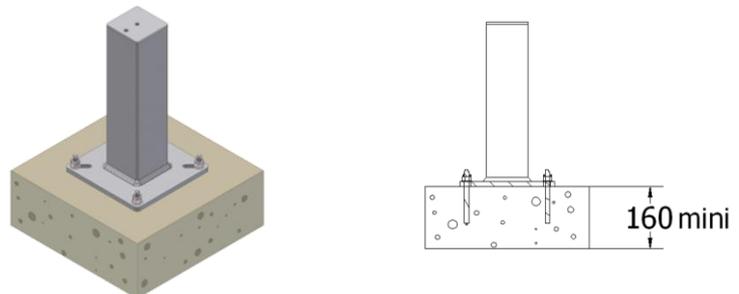
Fixation par bridage métal



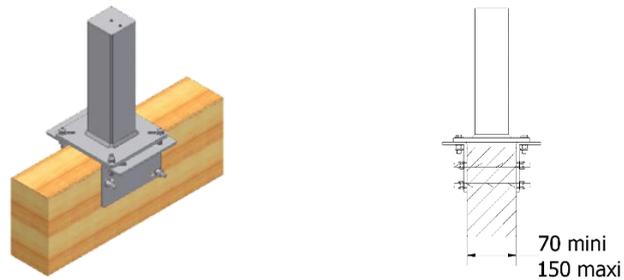
Fixation par crapautage



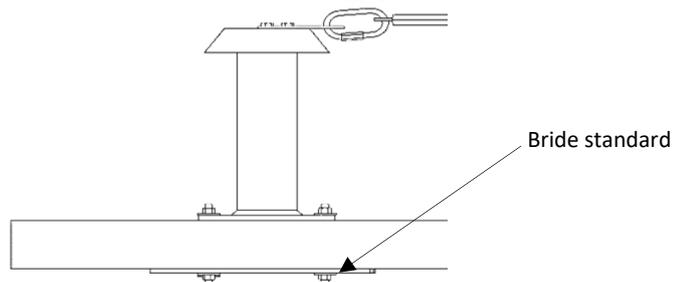
Fixation par scellement



Fixation sur lamellé collée



Fixation par bridage béton



Calculs de résistance : Afin de garantir une résistance optimale les dimensions du potelet sont déterminées et vérifiées par des calculs de flexion, avec 4 ancrages au niveau de son embase.

Conditions d'applications :

Caractéristiques générales de la pièce :

- Tube :
 - Longueur 400mm,
 - Section carrée 100x100mm,
 - Épaisseur 5mm

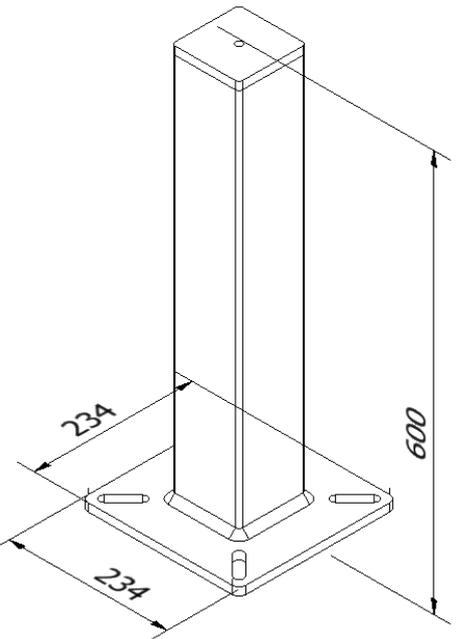
Présence de deux trous taraudés M12 à l'extrémité supérieure

- Matière : Acier E 24.2
 Limite élastique : $Re = 24 \text{ daN/mm}^2$
 Limite à la rupture : $Rr = 36 \text{ daN/mm}^2$
 Platine inférieure : - Plat 230x230 mm
 - Épaisseur 12mm

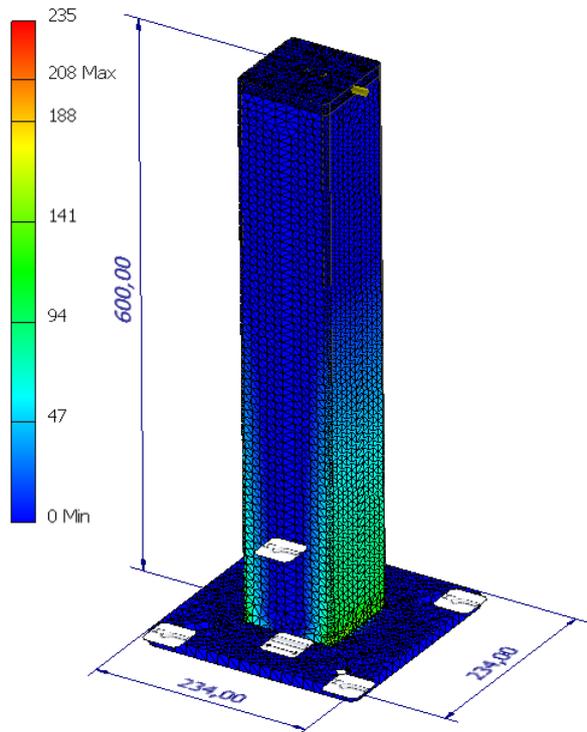
Présence de quatre trous oblongs

Forces à appliqué à la partie supérieure de ce potelet :

Dans tous les cas, ce potelet est soumis à **une force maximum de 1 520 daN** (d'après les essais réalisés à l'APAVE).



Noeuds:67737
 Eléments:37669
 Type: Contrainte de Von Mises
 Unité: MPa
 11/08/2021, 14:59:51

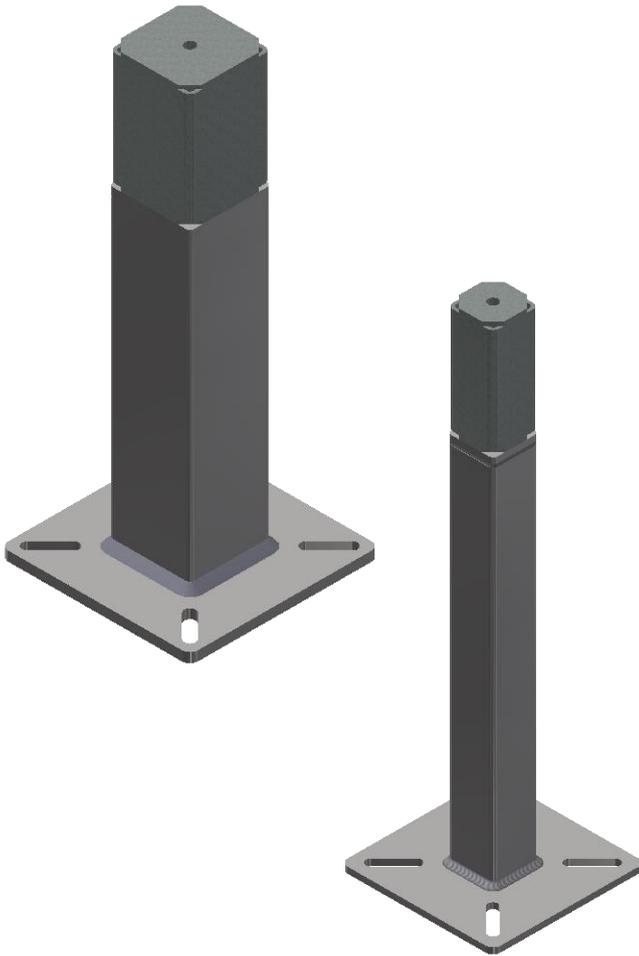


Etude du potelet par éléments fins
 Efforts en tête de potelet 1520 daN



Contrainte max observée $C_{max} = 18,8 \text{ daN/mm}^2$
 $C_{max} < Re$ (conforme)
 $C_{max} < Rr$ (conforme)

RÉHAUSSE DE POTELET



Fonction : Permet d'éviter localement des obstacles sur la trajectoire de la ligne de vie

Compatibilité : Les réhausse de section 60X60 sont utilisables uniquement sur les potelets en tant qu'interfaces pour pièces intermédiaires

Les réhausse de 100X100 sont utilisables sur tous les potelets d'extrémité

Montage : La réhausse se fixe sur les potelets de section 100X100 et de section 60X60 via une vis M12 de la longueur adaptée :

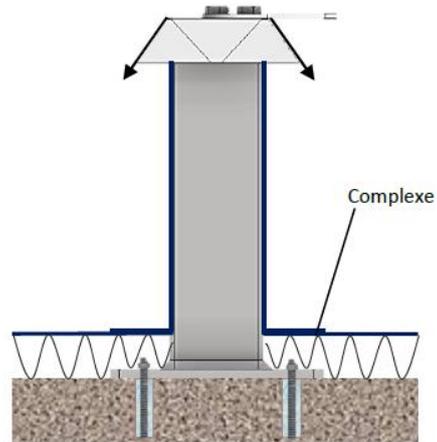
Références	Hauteur	Section
ESF0937	100	60X60
ESF0938	150	60X60
ESF0939	150	100X100
ESF0940	100	100X100
Matière :	Acier Galvanisé	
Poids :	420 g	



COLLERETTE D'ÉTANCHEITE AMOVIBLE



Fonction : Placé sur un potelet standard, la collerette d'étanchéité assure la retombée nécessaire à la protection des relevés d'étanchéité, dans le respect du DTU.

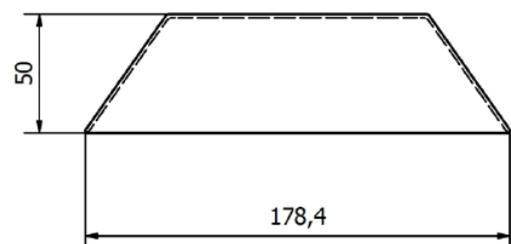


Montage : La collerette d'étanchéité est fixée au moyen d'une vis inox à tête hexagonale M12X40

Référence : LV0066

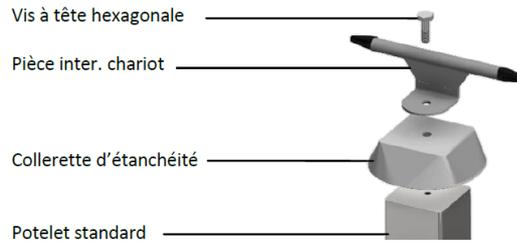
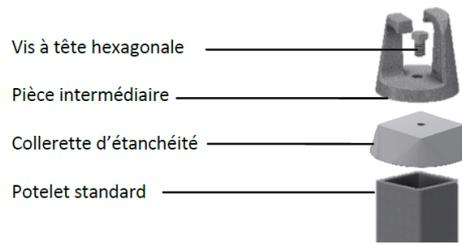
Matière : Polyéthylène

Poids : 57 g

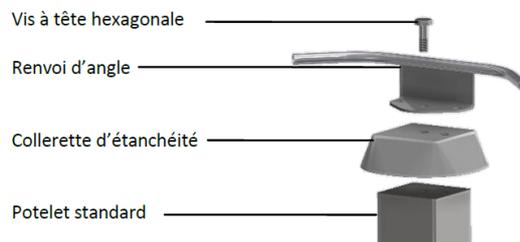
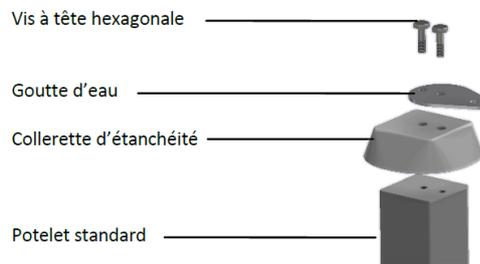
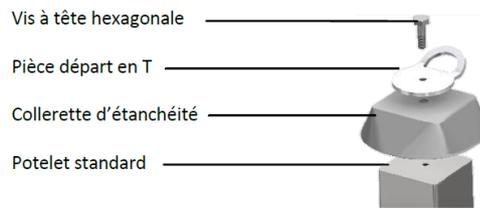


Assemblage : La collerette d'étanchéité est boulonnée directement sur le potelet de type standard, uniquement :

Sur potelet intermédiaire



Sur potelet d'extrémité





ATTESTATION CONFORMITE

LIGNE DE VIE À CHARIOT

SUR POTELET STANDARD



ATTESTATION DE CONFORMITE

N° 18.0123/B

1. Demandeur

Demandeur : Bertrand Perly
Raison Sociale : AJUVA SAFETY - ZAC du Baconnet – 298, Allée des Chênes - 69700 MONTAGNY – France

2. MATERIEL CONSIDERE

Type d'équipement : Dispositif d'ancrage type C – EN 795:2012 et TS 16415:2013
Marque commerciale : **GM DISTRIBUTION** Modèle : **LIGNE DE VIE A CHARIOT**
Référence : **PLATINE ANCRAGE FIXE 1 (BEF2483C), CABLE (STD0381)**

3. DESCRIPTION

Principales caractéristiques

- Portée : mono et multi, min. 3 m - max. 15 m
- Utilisateur : 1 personne (*)
- Tension du câble : 80 daN
- Direction d'utilisation : mur, sol et plafond
- Virage : 90° interne et externe
- Angle d'utilisation : max. 15°
- Absorbeur d'énergie : à une extrémité de la ligne de vie
- Cet équipement n'a pas de : pièce de raccordement, de pièce entrée/sortie, support flexible fixé dans les ancrages et d'éléments non métallique sans preuve de durabilité
- Cet équipement ne peut pas être utilisé avec des EN360 et EN 353-2

Composants

- Support flexible : câble 7x19 Ø 8 mm en acier inoxydable 316
- Absorbeur d'énergie + maillon rapide
- Ancre terminale
- Ancre intermédiaire mur / sol
- Ancre intermédiaire plafond
- Ancrage mobile mur / sol
- Ancrage mobile plafond
- Tendeur + pré-régleur
- Serre câble
- Virage mur / sol
- Virage plafond

Références

STD0381
STD0561 + LV0113
BEF2483C
ESF0910
ESF0410
STD0569
STD0573
STD0560
LV0394
BEF2487B
ESF0412

(*) Equipement également évalué selon les exigences de la Spécification Technique CEN/TS 16415 : 2013, pour une utilisation à 4 personnes

4. REFERENTIEL TECHNIQUE

Dispositif d'ancrage de type C, a été évalué selon la norme EN 795:2012 "Équipement de protection individuelle contre les chutes – Dispositif d'ancrage" et suivant la fiche Spécification technique CEN/TS 16415:2013 "Équipement de protection individuelle contre les chutes – Dispositif d'ancrage".

5. CONDITION D'UTILISATION

Ce dispositif d'ancrage de type C n'est pas, considéré comme équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. Ce dispositif d'ancrage de type C est destiné à être utilisé avec des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

6. CONCLUSION

Le dispositif d'ancrage de type C, référence **PLATINE ANCRAGE FIXE 1 (BEF2483C), CABLE (STD0381)**, présenté par la société **AJUVA SAFETY**, défini dans le rapport 18.0123, est conforme aux exigences de la norme EN 795:2012 et de la fiche CEN/TS16415:2013.

01/03/2019
La Chargée d'Affaires EPI





SCELLEMENTS PRÉCONISÉS



Désignation	Référence	Ø	Type et application	Fabricant	Dispositifs Concernés				
					Ligne de vie et Ancrage	GC 2 scellements	GC 1 scellement	Echelles	Passerelles
Tige Acier Classe 5.8 et Capsule Chimique	R-STUDS R-CAS-V-12	M12	Chimique pour béton non fissuré	RAWL	x				x
Tige Acier Inox A2 et Capsule Chimique	R-STUDS-A2 R-CAS-V-12	M12	Chimique pour béton non fissuré	RAWL	x				x
Kit Scellements et Mortier HY+ tige fileté acier classe 5.8	HY-270	M12	Chimique pour maçonnerie pleine et creuse et profondeur d'ancrage variable	HILTI	x				x
Kit Scellements et Mortier HY+ tige fileté acier inox A2	HY-270	M12	Chimique pour maçonnerie pleine et creuse et profondeur d'ancrage variable	HILTI	x				x
Cheville Mécanique zinguée	HSCA	M12	Mécanique dans le cas de dalle béton faible épaisseur	HILTI	x				x
Goujons à frapper acier zingué	R-XPT	M10	Mécanique pour béton non fissuré	RAWL		x		x	
Goujons à frapper acier zingué	R-XPT	M12	Mécanique pour béton non fissuré	RAWL			x		x
Kit Scellements et Mortier HY+ tige fileté acier classe 5.8	HY-270	M10	Chimique pour maçonnerie pleine et creuse et profondeur d'ancrage variable	HILTI				x	
Kit Scellements et Mortier HY+ tige fileté acier inox A2	HY-270	M10	Chimique pour maçonnerie pleine et creuse et profondeur d'ancrage variable	HILTI				x	
Chevilles à expansion	PRIMA M10X65	M10	Mécanique pour mur brique, parpaings	SPIT				x	
Tige Acier Classe 5.8 et Capsule Chimique	R-STUDS R-CAS-V-10	M10	Chimique pour béton non fissuré	RAWL				x	
Tige Acier Inox A2 et Capsule Chimique	R-STUDS-A2 R-CAS-V-10	M10	Chimique pour béton non fissuré	RAWL				x	

La tenue du dispositif est dépendante du bon suivi des consignes de pose du fabricant du scellement. Dans le cas d'une fourniture sans scellements, la fixation est de la responsabilité du poseur. Un test doit être réalisé sur les scellements chimiques afin de vérifier de la bonne prise du scellement.



ZAC du Baconnet
298 Allée des Chênes
69700 MONTAGNY - France
Tel : +33 (0)4 78 56 22 73 Fax : +33 (0)4 72 30 09 91
www.gm-distribution.fr contact@gm-distribution.fr

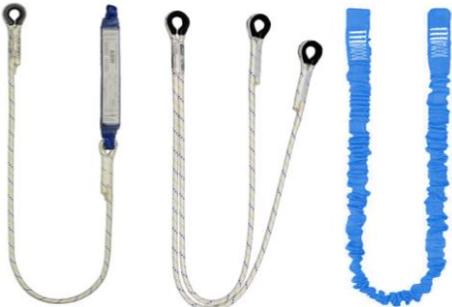




ELEMENTS DE LIAISON AUTORISÉS

*Pour utilisation
directe sur le câble*

Dispositif : **LIGNE DE VIE**
Type : **PASSAGE CHARIOT/
MANUEL**
Norme : **EN 795 V.2012**

DESIGNATION	Conformité	Type (m)	Ref.	Poids (Kg)
	EN360:2002	6	EPI0084	4,40
		7	EPI0072	3,50
		10	EPI0071	4,40
		30	EPI0083	12,80
	EN360:2002	2	EPI0093	0,80
		2,5 (sans carter)	EPI0094	1,40
		6	EPI0079	2,70
		12	EPI0080	6,10
	EN354:2010 EN355:2002	1,5	EPI0044	0,40
	EN354:2010	1,5	EPI0041	0,60
	EN354:2010	1,5	EPI0040	0,50
	EN353-2:2002	10	EPI0034	1,80
		15	EPI0066	2,40
		20	EPI0065	3,00



ZAC du Baconnet
298 Allée des Chênes
69700 MONTAGNY - France
Tel : +33 (0)4 78 56 22 73 Fax : +33 (0)4 72 30 09 91
www.gm-distribution.fr contact@gm-distribution.fr

FICHE D'INFORMATIONS SUR L'INSTALLATION DE POTELET(S) D'ANCRAGE

LOCALISATION

Adresse de l'installation : _____

Informations supplémentaires pour localiser la/les dispositifs d'ancrage: _____

CLIENT / UTILISATEUR

Nom : _____

Contact : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

INSTALLATEUR

Société : _____

Nom du Chef d'équipe : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

DISPOSITIF D'ANCRAGE

Fabricant : GM

Infos supplémentaires: _____

Modèle : _____

SUPPORT D'INSTALLATION

Description du support (Matériau, Epaisseur, Dimensions etc.) : _____

TYPE DE FIXATION

Description des fixations utilisées pour fixer le(s) dispositif(s) d'ancrage sur la structure d'accueil : _____

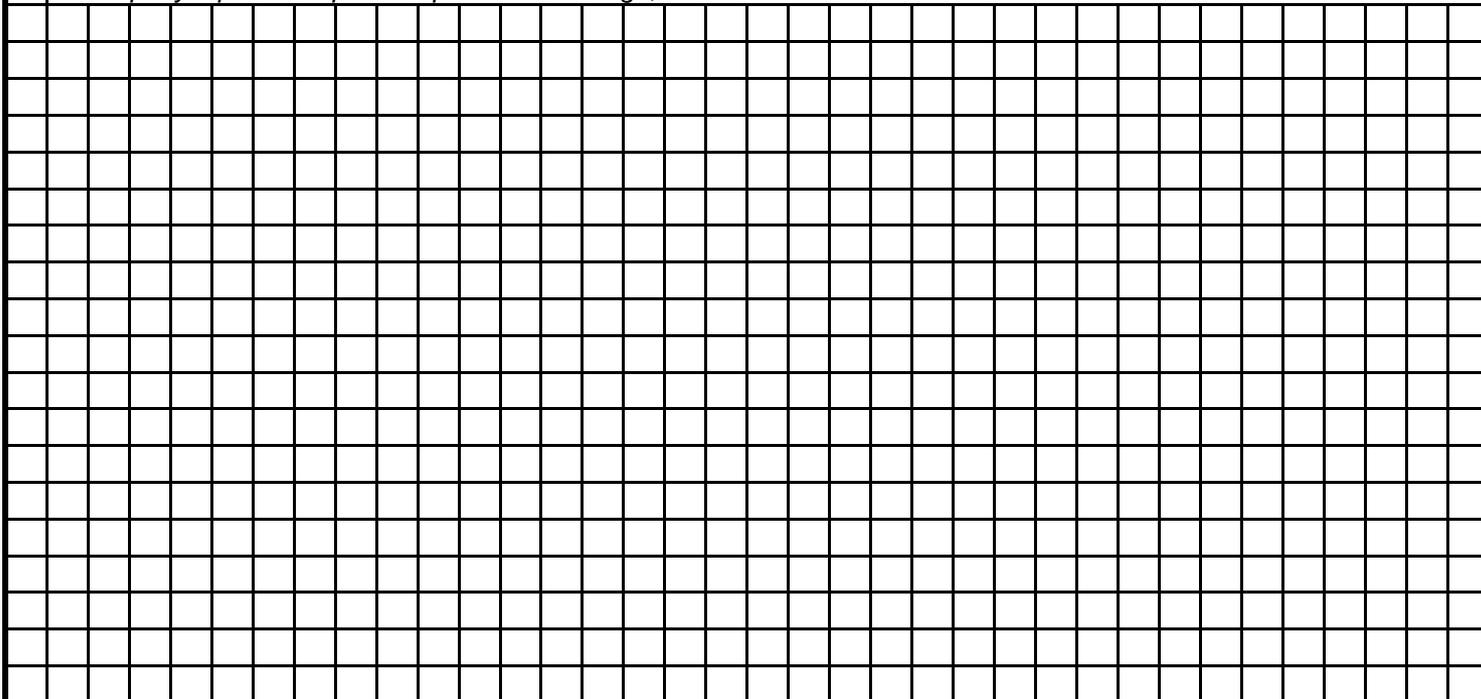
Résistance à l'arrachement : _____

Fabricant / Marque : _____

Résistance au cisaillement : _____

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE L'INSTALLATION

- Lorsqu'il y a plusieurs potelets potelets d'ancrage, il est recommandé de numéroter chacune distinctement.



MAINTENANCE

Date d'installation : _____

Date de première mise en service : _____

<i>Date de la dernière Maintenance</i>	<i>Date de la prochaine Maintenance à prévoir</i>

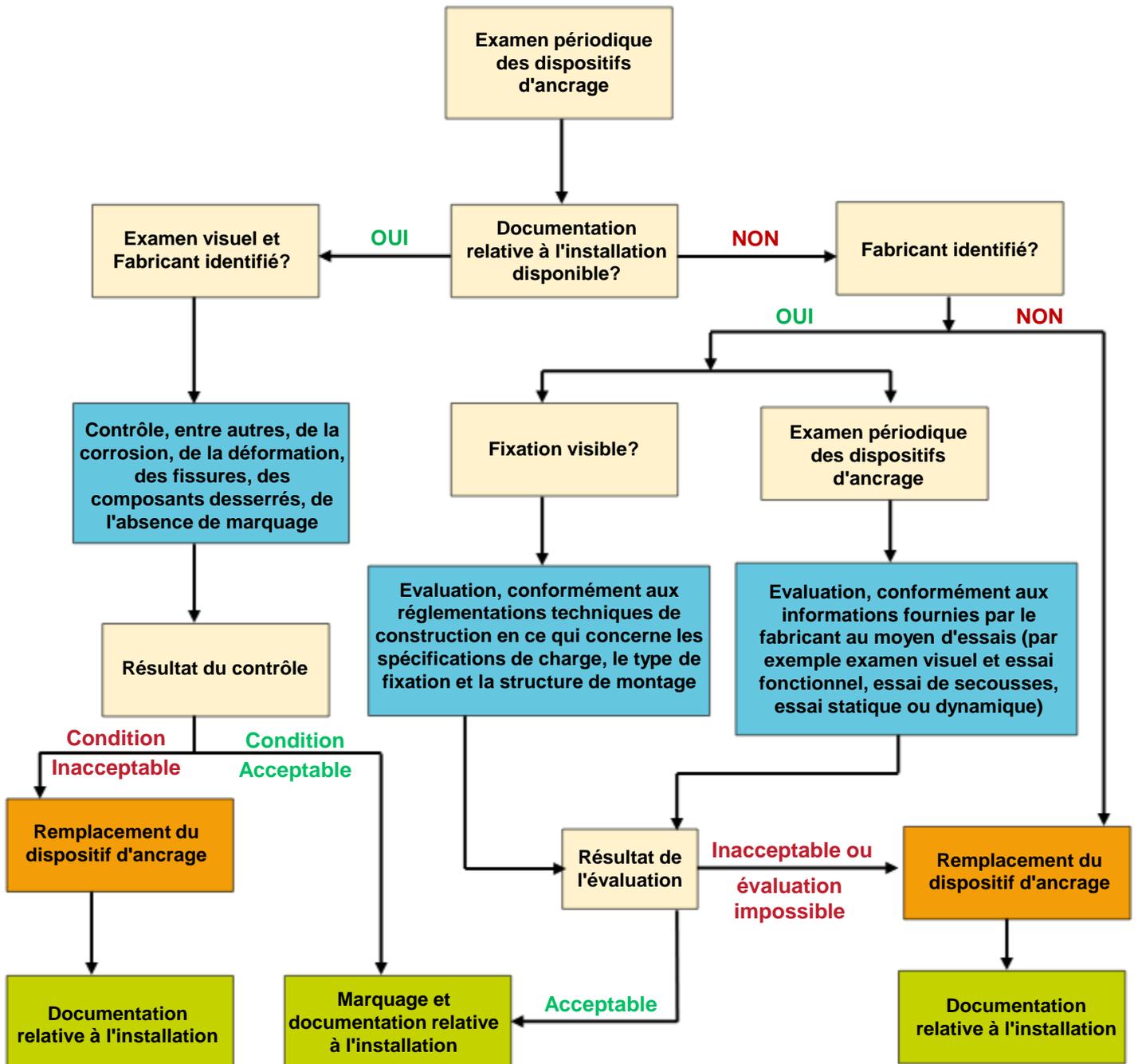
ENGAGEMENTS DE L'INSTALLATEUR

- Le/Les dispositifs d'ancrages décrits dans ce document ont été installés conformément aux instructions de GM.
- Le/Les dispositifs d'ancrages décrits dans ce document ont été installés suivant le plan d'implantation prévu.
- Le/Les dispositifs d'ancrages décrits dans ce document ont été installés dans le type de support prévu.
- Le/Les dispositifs d'ancrages décrits dans ce document ont été fourni(s) avec des informations photographiques, notamment lorsque les fixations (par exemple les boulons) et le support sous-jacent ne sont plus visibles une fois l'installation terminée.

DATE : _____

NOM ET SIGNATURE : _____

PROCEDURE D'EXAMEN PERIODIQUE DES DISPOSITIFS D' ANCRAGE





DISTRIBUTION

298 allée des chênes – ZAC du Baconnet – 69700 MONTAGNY

Tél : 04 78 56 22 73 – Fax : 04 72 30 09 91

Mail : contact@gm-distribution.fr

Site : www.gm-distribution.fr

UNE GAMME COMPLETE EXCLUSIVEMENT RESERVEE AUX DISTRIBUTEURS